



# Enrichir et préserver les collections

## Les acquisitions

La politique d'acquisitions des musées, faite en cohérence avec les collections, vise à enrichir l'identité de chaque musée en renforçant ses spécificités. La générosité des mécènes permet ainsi aux musées de saisir, avec rapidité, les opportunités d'acquisitions qui se présentent. Aujourd'hui, de nouvelles acquisitions permettraient, entre autres, de compléter le fonds d'art allemand ou les collections liées à Arp et à son entourage, ainsi que les collections de peinture française classique, les collections médiévales, et les collections des Arts décoratifs du XVIII<sup>e</sup> siècle.

## La restauration

La restauration des œuvres est opérée par des restaurateurs spécialisés par support et agréés par le Ministère de la Culture et de la Communication. En fonction de la nature de l'œuvre, la restauration est réalisée dans l'atelier de restauration des musées ou dans des ateliers spécialisés extérieurs aux musées.

---

Cabinet, atelier parisien, vers 1675.  
Cabinet en bois d'ébène et de violette, marqueterie de pierres dures, bronze doré, étain, verre, glace, bois et corne teintée à l'imitation du lapis. Piétement en bois sculpté et doré, partiellement polychromé en trompe-l'œil de porphyre et de lapis. Musée des Arts décoratifs, palais Rohan, Strasbourg. Photo : M. Bertola